

N° 2021004

République Française – Département de Haute-Savoie
2021

SEANCE du 04 Février

Convocation et affichage du 11 Décembre 2020

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 4 février à 19 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	20
Votants	22
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, S.

Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, V. Roy, S.

Manganelli, S. Baud, S. Casabianca, R. Cusin, G. Vilmint, M. Aragon

Pouvoirs : T. Eudes donné à S. Baud, F. Aragon donné à M. Aragon

Excusés : S. Tugler-Rossi

A été nommé secrétaire : C. Roy

VIE COMMUNALE- Règlement du cimetière

En ce début de mandat, nous n'avons pas trace de l'existence d'un règlement du cimetière,

Il est donc important d'y remédier en prenant un règlement qui sera communiqué à la fois aux entreprises de pompes funèbres mais aussi aux personnes concernées par le cimetière de la commune.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le règlement annexé.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

